ici que le bouleversement qui résulterait de la rentrée des émigrés. Nous avons un gouvernement fondé sur des principes diamétralement opposés à ceux qu'ils ont toujours soutenus; leurs biens ont passé en d'autres mains; enfin, tout est changé en France par rapport à eux: leur présence y est donc incompatible avec ce qui existe : voilà ce que le gouvernement ne perdra jamais de vue. On ne peut douter que, dans cette matiere, il ne se montre, et par rapport aux personnes, et par rapport aux biens, aussi juste, et même aussi généreux que la sureté publique pourra le lui permettre. Mais il n'oublira pas non plus combien il serait funeste de consulter une fausse pitié. La rentrée des émigrés occasionnerait en France ce qu'elle a occasionné dans tous les pays, une révolution nouvelle. Il faut donc s'armer à cet égard d'une sage prévoyance et d'une sévérité nécessaire, et ce serait s'en écarter évidemment que de soumettre à des tribunaux la révision des listes des émigrés. C'est donc avec raison que le projet sépare ce qui a précédé la constitution de ce qui l'a suivi. Tout ce qui l'a précédé a été une affaire de sureté générale, une matiere de gouvernement, et doit continuer à l'être. C'est donc mal raisonner, c'est tout confondre, que de vouloir soumettre ces deux époques à la même regle, et d'appliquer ce qui se fait dans l'une, à ce qui s'est fait dans l'autre; et c'est le sophisme éternel de tout ceux qui ont attaqué le projet.

Duveyrier, orateur du tribunat, donne, comme il l'avait fait au sein de cette autorité, la solution des légeres difficultés que le projet de loi avait fait naître dans quelques esprits, et présente le tableau des avantages qui en résulteront.

Le corps-législatif ferme la discussion et va aux voix.

Sur 275 votans, 12 suffrages sont contre le projet, et 263 pour : en conséquence il est adopté.

La séance est levée.

EXTRAIT DES JOURNAUX, DU 20 VENTÔSE.

Journal du Commerce.

Cap-Français, 21 *frimaire*. Détails sur l'état de la culture du pays. — L'attention du gouvernement anglais pour le commissaire américain Gore, qui se rend en Amérique, fait conjecturer que ce commissaire est chargé de propositions importantes de la part de l'Angleterre, sur la reprise de conférences entre la république française et les Etats-Unis. — On dit que la plus grande partie du corps de musique suivra la portion de la garde des consuls qui ira à l'armée. On observe que le premier consul s'est servi avantageusement de la musique guerriere. Les musiciens, placés aux lieux les plus périlleux, chantaient la gloire des combats. Pour être musicien de Bonaparte, il faut avoir le courage d'un soldat. — Plaintes sur l'inexactitude de quelques citations de journaux insérées dans *le Moniteur* (1).

L'Ami des lois.

On observe, sur *la Vaccine*, que les mouches sont les grands inoculateurs de la nature, et on demande comment on pourra préserver du virus qu'elles déposent si facilement, ceux qui visiteront les malades. — Eloge des mesures que prend le gouvernement pour suivre avec vigueur la guerre à laquelle nous contraint l'obstination de nos ennemis. — Variations qu'ont éprouvées les noms des principales places de Paris. Vœux pour que le département de la Seine l'emporte dans le concours ouvert par le gouvernement, au droit de donner son nom à une place de la capitale. — Le général Marmont est parti pour la Hollande, après une conférence avec le premier consul. — Article dans lequel on blâme l'empressement de certaines personnes à publier leurs conjectures sur la fille invisible. — Le citoyen Vincent Pignatelli, après avoir été enfermé dans une fosse de latrines à Naples, a été accablé de mauvais traitemens et déporté. Il reste seul avec un frere, de toute la famille Pignatelli.

Journal des Hommes-Libres.

Embrun. Tumulte occasionné par des jeunes gens masqués et armés. On en a arrêté un qui s'est trouvé être un officier municipal. — *Fontenay*. Les prêtres ne font point de déclaration. On menace en secret ceux qui veulent obéir ou concourir à la paix. — *Caen*. La gendarmerie a arrêté beaucoup de brigands. Vingt sous-officiers déguisés en chouans ont parcouru la campagne pour les découvrir — Il se fait à Paris non pas seulement des contrefaçons, mais de fausses éditions de Mallet-Dupan, dans lesquelles on met sous son nom certaines idées que l'on veut accréditer. — Article qui dit que la louange suppose toujours de la vanité à ceux à qui on l'adresse. Il est terminé ainsi : » Les citoyens illustres par » leurs propres efforts doivent être exempts de » louanges, comme ils sont exempts de repro- » ches; c'est une corvée qui n'existe point pour » eux. »

Journal des Défenseurs de la Patrie.

Zurich. Dispositions pour l'ouverture de la campagne. Ordre à toutes les femmes de quitter l'armée. Madame Lecourbe en donne l'exemple. — *Nice*. Suivant les officiers de santé, l'épidémie devient moins contagieuse. — Description pompeuse des forces que l'Empire met sur pied. Soixante-seize bataillons d'infanterie; chaque bataillon est composé de plus de mille hommes effectifs : la cavalerie consiste en 136 escadrons; chaque escadron est fort de 400 hommes : l'artillerie de cette armée consiste en 18 compagnies; Chaque compagnie est forte de 180 hommes. Voici également un état des troupes d'Empire, qui font partie de l'armée de l'archiduc; savoir : 6 bataillons de troupes bavaroises, commandés par les généraux Riebels et Barthels; 8 bataillons de troupes wurtembourgeoises et 2 escadrons de chevaux légers; deux bataillons de troupes wurtzbourgeoises et 2 escadrons de dragons; 2 bataillons de troupes tréviroises; 1 bataillon de fuldes; 4 bataillons mayençais et 1 escadron de hussards. Tous ces corps ont de l'artillerie dans les proportions ordinaires. Outre cela, l'Angleterre solde 12 mille bavarois, qui se réunissent à l'armée autrichienne sur le Rhin. Le corps de Condé est de 4,500 hommes, et les 3 régimens d'émigrés suisses forment ensemble 5,000 hommes. Dans cet état ne sont pas comprises les milices de la Franconie, de la Souabe, du Voralberg et de l'Autriche antérieure. — Le ministre Berthier suivra le premier consul, comme chef de l'état-major. On dit qu'en son absence, l'ex-directeur Carnot sera chargé du ministere de la guerre quant au matériel, et le citoyen Gau quant au personnel : ce dernier aura le porte-feuille.

Journal des Débats.

Vienne. Le général Mack n'a pas eu la permission de venir à la cour : le parti anglais a craint son influence pacifique. — On dit le général Marmont parti pour Dijon. — Promesse d'une notice piquante sur la vie du roi de Dannemarck, que l'on donnera s'il est vrai qu'il soit mort. — Préparatifs pour le départ de la garde des consuls : les fournitures seront remises dans les magasins du corps le 23 au plus tard. Bernadotte sera l'un des lieutenans-généraux de Bonaparte. — Dans le feuilleton du journal, est un examen raisonné des tableaux du citoyen Regnault, exposés au public. Ce feuilleton présente les faits historiques arrivés à diverses époques correspondantes à chaque jour de l'année. Ceux d'aujourd'hui sont, 11 mars 1314, la mort de Molay, grand-maître des templiers, brûlé à la place Dauphine. 1595, prise d'Anvers par les espagnols; 1649, fin de la premiere guerre civile sous la minorité de Louis XIV.

Gazette de France.

L'empereur de Russie augmente de 30 mille roubles le traitement de M. de Kalitschef, ministre à la cour de Vienne. — *Venise*. Le général comte Saint-Julien y a passé le 10 février, allant de Vienne à l'armée d'Italie. — Le cabinet de Saint-James, qui ne redoute rien tant que la paix de la France avec l'Autriche met pour condition à ses subsides, que l'empereur ne pourra la faire sans ses alliés.

Le Bien-Informé.

Jamaïque, 15 *janvier*. On a exécuté deux agens français accusés du soulevement des negres; l'un est un juif nommé Lapontas, l'autre un ancien capitaine, nommé Dubuisson. On chasse de l'île tous les noirs, et même les français qui ont demeuré à Saint-Domingue, et qui en étaient venus pour servir les anglais. Un agent de cette nation vient d'arriver ici pour régler les conditions du traité de commerce avec Toussaint-Louverture. — *Gênes*. Lettre du général Suchet, qui annonce l'arrivée prochaine de 60 bâtimens chargés de grains. — Arrangement fait entre les agens de l'Angleterre et les régimens suisses pris à sa solde. — *Stutigart*, 12 *ventôse*. La canonnade entendue le 5 à Kempten, vient d'une reconnaissance faite par les français. — *Berlin*. On forme un régiment de la reine; elle en sera colonel-propriétaire. Il portera ses couleurs pour uniforme. — *Dublin*. M. Tighe releve avec sévérité les petits motifs du nouveau titre que veut prendre le roi d'Angleterre. Ce changement, suivant lui, ne vient que de la crainte que le roi ne soit obligé de renoncer au ridicule titre de roi de France. — *Neuf-Brisack*, 6 *ventôse*. Depuis deux jours on se bat. Nous avons fait hier une sortie du Vieux-Brisack. Les autrichiens ont perdu quelques gardes avancées. Aujourd'hui ils veulent prendre leur revanche, mais ils y perdront leur peine.

Clef du Cabinet.

Gênes. Un décret ordonne qu'attendu la quantité de cadavres enterrés depuis quelque tems dans les cimetieres, on enterera désormais dans des sépultures particulieres. On attribue à des imprudences du gouvernement ligurien l'insurrection de Fontana-Buona. Les insurgés vont être attaqués; on espere qu'ils seront soumis avant l'arrivée des autrichiens. Grande inquiétude dans la ville sur le retard des bâtimens qui amenent des grains. Défense de l'exportation des comestibles. Promesse d'une prime pour l'importation. On fait sortir de la ville tout français qui n'est pas attaché à l'armée. — Le départ du général Marmont n'est peut-être pas plus vrai que celui du général Clarke. — Le jour que les préfets furent présentés au premier consul, il dit à celui de Paris : « Citoyen Frochot, je vous ai nommé à la préfecture de Paris, parce que je savais que malgré les persécutions que vous aviez éprouvées, vous avez dans vos fonctions administratives oublié les personnes pour ne vous occuper que de la chose publique.

Le Citoyen Français.

La Haye, 15 *ventôse*. Depuis quelques jours trois vaisseaux anglais croisent devant l'embouchure de la Meuse. — Des prisonniers échangés disent qu'on fait pour l'expédition de grands préparatifs à Sherness, à Portsmouth et à Plymouth. — Le départ du premier consul paraît fixé au 25. — *Suede*. On ne parle ici que de la diete. Il y aura à Norkoping, outre 1200 hommes du régiment des gardes, 600 hommes d'infanterie. — *Considerations diplomatiques*. On a découvert que c'était le cabinet de Vienne qui avait préparé et opéré la retraite des russes. Il en avait tiré auparavant tout l'usage qu'il en voulait faire. Aujourd'hui la maladie de l'empereur, la minorité qui résulterait de sa mort, les contestations qui s'éleveraient sur la régence, celles qui naîtraient des prétentions à l'empire, semblent former autant de motifs pour faire incliner la cour de Vienne à la paix. On croit qu'elle ne s'y refuse pas, et qu'elle a répondu à des propositions par d'autres propositions.

Publiciste.

Londres. Dans un bal du Ranelagh, on a vu un masque représentant un ministre charlatan, revendeur de solides systêmes de finances, etc. — *Paris*. On parle de la clôture du théâtre Feydeau, et de la réunion de ses meilleurs acteurs tant à l'Opéra qu'à la Comédie italienne. — On répete au théâtre français le drame de *Pinto*. — Il a été fait à l'institut un rapport intéressant sur le *Panorama*. — Les papiers anglais disent que Frotté allait s'embarquer pour l'Angleterre lorsqu'il a été pris.

Journal de Paris.

Les ministres américains ont été présentés le 17 au premier consul, par le ministre des relations extérieures. Ils ont été extrêmement frappés de la ressemblance de figure, de manieres et de langage qui se trouve entre Bonaparte et Hamilton, l'un de leurs premiers guerriers et de leurs premiers hommes d'état.

Effets publics du 19.

Rente provisoire.....	11 fr. 13 c.
Tiers consolidé.....	20 fr. 25 c.
Bons deux tiers.....	1 fr. 19 c.
Bons d'arrérage.....	89 fr. 50 c.
Bons pour l'an 8.....	76 fr.

SPECTACLES.

THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS. Auj. *relâche*.

THÉATRE DE LA RUE FEYDEAU. Aujourd'hui *les deux Journées*, opéra en 3 actes. — Demain *Concert* dans lequel on entendra le cit. Garat.

THÉATRE DU VAUDEVILLE. Auj. *une Journée de Ferney*; *la Revanche forcée*, et *le Moulin de Sans-Souci*.

THÉATRE DE LA CITÉ. — *Pantomime équestre*. Aujourd. *les Chevaux savans*, pant. en 2 actes; *le Sérail* ou *la Fête du Mogol*, piece en trois actes; *la Fille hussard*, et *Damoisel et Bergerette*.

Le citoyen Franconi et ses éleves exécuteront des manœuvres de cavalerie.

THÉATRE DES JEUNES ÉLEVES, rue de Thionville. Auj. la 2e repr. d'*Eléonore et Cecile* ou *les deux Amies*; *la Nourrice justifiée*, et *la Gasconnade*.

THÉATRE DU MARAIS, rue Culture-Catherine. Auj. *Zaïre*, trag. en 5 actes, et *Amphytrion*.

ERRATUM.

DANS le n° d'hier, page 680, 2e colonne, ligne 64 : au lieu d'Aurillac, *lisez* : Doria.

(1) Les journaux sont en général la copie les uns des autres. En publiant leur extrait, nous n'usons que du droit commun à tous. En nommant le journal d'où nous tirons chaque article, nous nous conformons au vœu souvent exprimé par ceux à qui l'on dérobe, rarement rempli par ceux qui copient, Il y a eu dans notre premier extrait quelques inexactitudes de rédaction; nous les éviterons avec soin. On nous suppose un but : c'est de plaire en offrant une variété qui dispense de plus longues lectures; nous citons, et ne jugeons point. Cette méthode peut devenir utile aux journaux, en ajoutant à leur publicité. Nous avons peine à concevoir en quoi elle pourrait leur nuire.

A Paris, de l'imprimerie du cit. AGASSE, propriétaire du Moniteur, rue des Poitevins, n° 13.